

L'EXPÉRIENCE ÉDITORIALE DU CENTRE DE DOCUMENTATION SUR LA FORMATION ET LE TRAVAIL DU CNAM UN TRAVAIL DE COLLABORATION ENTRE DOCUMENTALISTES ET CHERCHEURS

CORINNE LESPESSAILLES
ET MADELEINE MAILLEBOUIS

De 1992 à 2005, dans le cadre des travaux du Centre de documentation sur la formation et le travail du Conservatoire national des arts et métiers (Cnam)¹, quatre ouvrages ont été publiés (un cinquième est en cours, un sixième en projet), associant documentalistes et chercheurs. Chacun d'entre eux répond à un même objectif : présenter, sur un thème précis en lien avec la formation et le travail, zones de spécialité du centre de documentation, une étude bibliographique et un état de la recherche et des pratiques. Cet article retrace l'aventure éditoriale du Centre de documentation qui, d'aventure ponctuelle et excep-

tionnelle, est devenue au fil des ans une activité habituelle côtoyant celles plus traditionnelles d'un centre de documentation. Il tente de formaliser l'expérience acquise avec le temps mais aussi de montrer l'originalité et l'intérêt de ce type de publication dans le paysage éditorial français.

Si le premier ouvrage a résulté du hasard d'une rencontre entre un chercheur et une documentaliste ainsi que d'un contexte favorable, les suivants ont rejoint la demande des chercheurs. Il nous est ainsi apparu que ce type de publication répondait à un réel besoin, que son principe était transférable à d'autres thèmes dans le domaine de

1. Centre de documentation sur la formation et le travail du Cnam : 2 rue Conté - 75141 Paris cedex 03. <http://www.cnam.fr/doc/cdf/>

l'éducation et du travail, et vraisemblablement généralisable à d'autres champs de recherches et de pratiques.

AUX ORIGINES DU PREMIER OUVRAGE, LA RENCONTRE DE DEUX MÉTIERS : DOCUMENTALISTE ET CHERCHEUR

Le Centre de documentation sur la formation et le travail, dans le cadre de ses missions, accueille régulièrement des enseignants-chercheurs et des chercheurs travaillant au Cnam mais aussi dans d'autres institutions. Certains viennent y compléter leurs recherches bibliographiques, d'autres consulter les travaux des chercheurs de l'établissement.

C'est à la faveur d'une de ces visites que le premier ouvrage a été envisagé. Un chercheur était venu au Centre compléter une recherche bibliographique sur le thème de l'alternance afin de rédiger un article pour la rubrique *Repère bibliographique* de la revue spécialisée *Perspectives documentaires en éducation* de l'INRP – rubrique qui invitait des chercheurs à présenter les travaux de recherche les plus importants sur un thème en sciences de l'éducation. À propos d'un sujet aussi vaste que celui de l'alternance, seule une sélection de textes « incontournables » pouvait être retenue dans le cadre de la revue. Or, le chercheur, à la suite d'un long travail au sein de nombreux centres de documentation et bibliothèques spécialisés, avait capitalisé une information quasi-exhaustive sur une thématique pour laquelle les documentalistes du secteur de l'éducation et de la formation sont très souvent sollicités par leurs publics. Une grande partie des informations rassemblées par ce chercheur allait ainsi rester inutilisée, du moins inaccessible pour un public plus large puisqu'elle ne pouvait être présentée dans le cadre de cet article. Un chercheur travaillant sur le même objet aurait donc été contraint de refaire le même travail de recherche bibliographique, sans pouvoir en faire l'économie.

Nous avons donc réfléchi aux diverses possibilités permettant, d'une part, de mettre à la disposition de tous la somme bibliographique des travaux existants et, d'autre part, de valoriser l'information capitalisée.

RETOUR SUR EXPÉRIENCE

Si l'on reprend l'exemple de l'alternance, l'interrogation de banques de données bibliographiques spécialisées sur l'éducation et la formation a pour résultat un nombre de références extrêmement élevé, qui renvoient à des centaines voire des milliers de documents. Ce nombre, en soi, montre l'intérêt de la communauté scientifique pour ce sujet, intérêt confirmé par l'afflux de questions posées au Centre de documentation sur ce même thème. Il justifie aussi une mise à disposition de l'ensemble de l'information et de la réflexion sur le sujet. Mais suffit-il de s'arrêter à la seule production d'un « listage » de références résultant de la compilation de bases de données documentaires ? Il s'agit, certes, d'une étape essentielle mais insatisfaisante puisqu'elle ne fait que conduire les chercheurs face à une masse documentaire totalement compacte. Cela leur économise la recherche dans les banques de données bibliographiques, mais les place à nouveau face à une masse d'information sans organisation sémantique.

OÙ MÉTIER DE CHERCHEUR ET MÉTIER DE DOCUMENTALISTE SE RENCONTRENT

Le travail du chercheur comporte toujours une étape importante de documentation préalable, étape qui peut être facilitée et écourtée si des produits et outils documentaires le favorisent. Comme l'écrit Jean-Claude Forquin², « la mise à disposition de bilans périodiques et raisonnés sur l'état d'avancement d'un domaine constitue d'abord pour le chercheur un formidable gain de temps, en accélérant de manière décisive le processus d'accès à l'information sur ce qui a déjà été pensé, accumulé, obtenu, posant des balises, reconstituant des itinéraires, capitalisant des acquis, ce qui contribue bien évidemment à réduire les risques de tâtonnements improductifs, le fourvoiement dans des impasses ou le coût des redondances ». Les documentalistes peuvent jouer un rôle déterminant en développant une production éditoriale qui réduit notablement cette phase du travail de recherche, phase qui devient de plus en plus longue si l'on considère l'inflation documentaire dans l'ensemble des domaines de la connaissance.

2. FORQUIN Jean-Claude (2003). « Le rôle des travaux de synthèse dans la recherche en éducation : synthétiser quoi et pourquoi ? ». *Perspectives documentaires en éducation*, n° 60, p. 113-120.

QUEL DOCUMENT PRODUIRE ?

Notre objectif s'est alors précisé. Nous³ voulions offrir à de futurs chercheurs ou praticiens *un outil qui rassemblerait les informations de manière organisée et dans lequel tous les courants de pensée pourraient être représentés et décryptés*. L'organisation par thèmes de l'ensemble des données bibliographiques répondait partiellement à l'objectif que nous nous étions fixé. Cette structuration pouvait être réalisée sans problème par les documentalistes ; l'indexation des documents se trouve en effet au cœur de leur métier et les opérations intellectuelles qui la sous-tendent facilitent l'organisation de la bibliographie par thèmes.

À la suite de ce travail, le futur chercheur disposerait d'une information organisée, mais cela ne serait pas suffisant pour situer rapidement les courants qui sous-tendent les différentes publications. Afin de répondre à ce deuxième objectif, nous avons envisagé que chacun des thèmes repérés par la construction de la bibliographie soit introduit par une synthèse mettant en perspective les informations rassemblées. C'est à ce stade que les compétences du chercheur apparaissent particulièrement utiles dans la réalisation du projet et que le travail sur les bibliographies, en association avec les chercheurs, devient extrêmement fructueux, en raison de leur connaissance approfondie du secteur ou de la thématique et de ses acteurs (collègues chercheurs, praticiens du domaine). Le travail bibliographique avait permis de faire émerger les spécialistes et experts de certaines thématiques. Ce sont à ces chercheurs ou praticiens que nous avons proposé la rédaction de synthèses introductives à chacune des bibliographies correspondant à leur domaine de spécialité, la consigne étant de favoriser l'accès à la connaissance pour des spécialistes ou des non-spécialistes, mais aussi d'apprécier l'état de ces connaissances.

Ainsi s'est donc déroulé le travail de construction du premier ouvrage : *Les formations en alternance*. Cependant, la méthode n'a pas été identique pour les trois ouvrages suivants. Pour le premier et le quatrième (*Initiative individuelle et formation*), nous disposions

d'une bibliographie existante : un corpus rassemblé et organisé par le chercheur, alors que pour les deux autres (*Les métiers de la formation* puis *L'orientation professionnelle des adultes*), nous partions simplement d'un thème dont la bibliographie était encore à établir, à construire et à organiser. C'est sous la forme d'un questionnement que nous avons travaillé et élaboré un premier cadre de travail, alimenté ensuite par les références recueillies. Ce travail en collaboration avec les chercheurs a l'avantage de mettre en évidence les zones sur lesquelles il existe peu de travaux de recherche.

PETITE HISTOIRE DE LA FABRICATION DES OUVRAGES : L'ACQUISITION D'UN SAVOIR-FAIRE

UN CONTEXTE FAVORABLE

La réalisation du premier ouvrage est passée par un certain nombre de tâtonnements inévitables ; la nouveauté de ce livre dans le paysage de l'édition en sciences humaines⁴ ne facilitait pas la tâche entreprise. Le soutien institutionnel dont nous avons disposé, en particulier celui de Gérard Malglaive, alors directeur du Centre de formation de formateurs du Cnam, et les encouragements de Jean Hassenforder de l'INRP, alliés à la conviction de l'utilité et de l'intérêt d'un tel ouvrage, ont largement contribué à sa réussite. Nous avons l'aval, voire le soutien de nos directions, mais il nous fallait encore trouver des moyens et constituer une équipe pour coordonner le projet.

LA RECHERCHE DE FINANCEMENTS POUR LA PUBLICATION

La recherche bibliographique sur l'alternance était presque terminée lorsque nous avons déposé une demande de financement auprès de la Délégation à la formation professionnelle, accompagnée d'une maquette, bien avancée et fortement représentative de ce que serait l'ouvrage une fois réalisé. Le plan de l'ouvrage était déjà établi et y figuraient les noms des

3. *Nous* : documentalistes et chercheurs constituant l'équipe de travail.

4. L'objet de cet article n'est pas de décrypter les raisons pour lesquelles ces documents sont rares en France. On peut cependant penser que les professionnels de l'information qui sont souvent à l'origine de ce type de documents ont peu de marges de manœuvre pour développer ce type de publication.

auteurs pressentis pour la rédaction de chaque synthèse. Le financement nécessaire à la réalisation finale nous fut accordé après examen de cette maquette et l'ouvrage fut retenu pour être publié par la Documentation française, dans la collection Recherche en formation continue.

Pour les deux ouvrages suivants, forts de l'expérience du premier, de son accueil auprès du public ciblé et de son chiffre de vente, nous avons obtenu sans difficulté les financements nécessaires et pu répondre à des demandes institutionnelles : réaliser un ouvrage du même type sur des thèmes proposés (les métiers de la formation, l'orientation professionnelle). La collection Recherche en formation de La Documentation française ayant été supprimée, nous avons dû chercher un autre éditeur. Le Céreq (Centre d'études et de recherches sur les qualifications) s'est montré intéressé par ce type de travail et a intégré le troisième ouvrage dans sa collection des études, diffusée par la Documentation française. Pour le quatrième ouvrage, les financements institutionnels se sont taris. Dans le cadre du réseau professionnel existant, nous avons donc proposé à Michel Lallement, titulaire de la chaire d'analyse sociologique du Cnam et directeur du laboratoire de recherche Griot/Lise, la publication de l'ouvrage au sein de la collection qu'il dirige chez L'Harmattan : Logiques sociales / Cahiers du Griot. L'intérêt de ce type de publication pour un laboratoire de recherche a permis d'intégrer sans difficultés notre projet à la ligne éditoriale de la collection. Le cinquième ouvrage, en préparation, sera édité dans cette même collection.

TENTATIVE DE FORMALISATION D'UN SAVOIR-FAIRE

À partir des trois premières expériences, un cadre de travail s'est construit, que nous reproduisons désormais à l'occasion de chaque nouveau projet. Nous en présentons les principales étapes.

Constituer un groupe de travail

Pour chacun des ouvrages, l'équipe de travail est constituée de chercheurs et de documentalistes. Les chercheurs sont pressentis pour leur connaissance approfondie des contenus et des acteurs du domaine de réflexion choisi ; les documentalistes pour leurs compétences dans le domaine de la recherche et du traitement de l'information documentaire, de préférence dans des secteurs spécialisés sur le thème de l'ouvrage.

Le groupe de travail est constitué de personnes

provenant d'institutions différentes, en veillant à ce que les organismes les plus concernés par le thème de travail soient membres de l'équipe ; celle-ci, pour pouvoir fonctionner le plus efficacement possible, ne rassemble jamais plus de six personnes et plus de quatre institutions. Il est nécessaire que s'établisse une entente au sein du groupe afin qu'une coopération efficace puisse s'installer. Cette équipe assure essentiellement un rôle de coordination et de conduite de projet.

Établir un premier cadre de réflexion

En amont de la recherche bibliographique, un travail de réflexion, auquel participe l'ensemble des membres de l'équipe, permet de produire une première mouture du cadre à l'intérieur duquel les éléments bibliographiques seront intégrés. Ce cadre, c'est-à-dire en particulier la formulation des chapitres et la définition des concepts utilisés, évoluera tout au long du travail. Ainsi, au risque de produire une bibliographie qui peut sembler « déséquilibrée », non harmonieuse, les points qui apparaissent fondamentaux sur le thème de l'ouvrage et qui sont peu ou pas explorés par la recherche seront particulièrement mis en lumière.

Rassembler l'information bibliographique, l'insérer dans le cadre et faire évoluer celui-ci

Les thèmes repérés au cours de la première réunion renvoient à des mots-clés pour les documentalistes du groupe. La recherche bibliographique s'effectue prioritairement dans les lieux documentaires au sein desquels travaillent les documentalistes du groupe de coordination – ce sont d'ailleurs les lieux documentaires qui rassemblent évidemment le plus d'informations sur le thème de travail en cours. Cependant, cette recherche est souvent complétée dans un deuxième temps par des incursions dans les fonds documentaires de centres encore plus spécialisés. À titre d'exemple, lorsque nous travaillions sur *les formateurs et l'illettrisme*, il était indispensable de consulter le GPLI (Groupe permanent de lutte contre l'illettrisme) afin d'assurer la couverture pertinente, sinon exhaustive, des publications et de l'état de la réflexion sur le sujet. Les documentalistes intervenant dans ces zones très spécialisées, bien que n'étant pas membres du groupe de coordination, ont toujours largement coopéré, soit en complétant les bibliographies, soit en offrant aux membres du groupe la possibilité de consulter leurs fonds documentaires.

La bibliographie se structure progressivement. Si les grandes parties se dessinent d'emblée, c'est l'examen du corpus réuni qui fait apparaître les « masses documentaires » la composant et les sous-chapitres de la bibliographie.

Repérer les spécialistes, les contacter, leur communiquer les références correspondant à leur synthèse, formuler précisément la demande et fixer des échéances

Un examen de la bibliographie associée à la connaissance des membres du groupe de coordination permet de repérer les auteurs susceptibles de pouvoir rédiger des synthèses. Une lettre précisant la commande (type de contenu attendu, longueur du texte, possibilité d'ajouts à la bibliographie, délais) est envoyée à chaque auteur, contact qui le plus souvent se double d'un entretien téléphonique.

Réceptionner et relire les textes

La relecture des textes a deux fonctions principales : s'assurer que la commande a été respectée du point de vue de son contenu (veiller à ce que tous les points de vue apparaissent) et que le texte répond correctement aux exigences de présentation et de mise en forme (longueur, lisibilité). Ces exigences conduisent à de nombreux échanges entre les auteurs et l'équipe de coordination (corrections proposées à valider, éventuelles modifications de forme ou de fond, validation finale du texte).

Les principales difficultés rencontrées ont été les suivantes :

- des « étonnements » de la part des chercheurs (surtout pour le premier ouvrage). Recevoir une commande de texte par des documentalistes n'est en effet pas très habituel : ce sont plutôt les chercheurs qui ont des demandes à formuler aux documentalistes et non l'inverse (ce qui est dans l'ordre des choses puisqu'il s'agit d'un métier de service). À partir du troisième ouvrage, cette difficulté s'est atténuée du fait de l'existence des précédents et de leur diffusion par des éditeurs reconnus par la communauté scientifique ;
- une non-réponse à la commande. Les auteurs ont tendance à présenter leurs propres travaux et n'effectuent pas toujours le travail de synthèse demandé sur la

bibliographie. De la même façon, cette difficulté s'est sensiblement réduite au fil des ouvrages dans la mesure où il devenait possible de présenter aux auteurs un exemple d'ouvrage réalisé ;

- des délais difficiles à respecter et des textes quelquefois trop longs (problèmes classiques des éditeurs) ;
- l'abandon tardif de certains auteurs contactés, qui impose la recherche de dernière minute d'un autre auteur ou parfois l'abandon d'une synthèse, avec cependant le maintien de la partie bibliographique correspondante.

LA SPÉCIFICITÉ DE CES PUBLICATIONS

Les quatre ouvrages publiés portent le sous-titre suivant : *Contributions de la recherche, état des pratiques et étude bibliographique*. Ceci peut constituer l'amorce d'une collection. On peut en effet dégager les points communs entre ces ouvrages :

- ils tentent de faire le point, à un moment donné et pour une période donnée, sur l'état de la recherche et des pratiques sur un sujet donné. Ces documents peuvent ainsi s'avérer des « faire valoir » de la recherche ;
- ils rassemblent de façon quasi exhaustive la bibliographie des travaux produits sur un sujet par la communauté des chercheurs et praticiens du domaine. La bibliographie de chaque ouvrage est organisée par thèmes. Pour les trois ouvrages les plus récents, chacune des références bibliographiques est accompagnée d'un résumé ;
- ces ouvrages donnent un panorama des différents courants de pensée sur un thème précis. Il peut certes y avoir des oublis mais ceux-ci ne sont pas volontaires ;
- en tentant de dresser un aperçu de la recherche et des pratiques à un moment donné sur un sujet, ces ouvrages mettent en lumière les zones qui sont peu couvertes ou totalement ignorées par la recherche. Contrairement à des bibliographies qui organiseraient l'information en équilibrant les parties à la manière d'un texte bien construit, ils peuvent mettre l'accent sur un objet peu étudié et conduire ainsi les chercheurs vers de futures explorations.

Il existe dans l'édition française des ouvrages dont le projet se rapproche des ouvrages présentés dans cet article. On peut citer entre autres, certains ouvrages⁵ des

5. CABIN Philippe (dir.). *Les organisations : état des savoirs*. Auxerre : Sciences humaines éditions, 1999. 412 p. ; CABIN Philippe & DORTIER Jean-François (dir.). *La communication : état des savoirs*. Auxerre : Sciences humaines éditions, 2005. 353 p.

éditions Sciences humaines qui sont présentés comme des bilans des connaissances permettant à l'étudiant ou au praticien de se repérer dans le dédale des écrits existant sur un thème. Il existe de même des collections d'éditeurs présentant des thèmes accompagnés de bibliographies conséquentes, souvent rédigés par un ou plusieurs enseignants de la spécialité ; ce sont généralement des manuels à l'usage des étudiants et non des états de la recherche. De même, la collection « Textes à l'appui / série L'état des savoirs », chez l'éditeur La Découverte, a pour ambition « *de mettre à la portée de tous, en particulier des professionnels et des étudiants, le savoir produit par les sciences humaines et sociales sur les grands problèmes de société. Ces ouvrages collectifs, d'une lecture accessible et d'un traitement intellectuel rigoureux, éclairent ces problèmes et les débats qu'ils suscitent grâce à la contribution, pour chaque sujet abordé, d'une cinquantaine de spécialistes de diverses disciplines* »⁶. Même si ces publications ont un objectif proche de celui du Centre de documentation sur la formation et le travail, il s'agit d'initiatives d'éditeurs et non de documentalistes. Par ailleurs si d'autres publications telles que *Les jeunes et l'emploi : recherches pluridisciplinaires*⁷ se présentent sous une forme proche, textes d'experts accompagnés d'une bibliographie, cette dernière ne constitue pas le point de départ et le cœur de l'ouvrage.

DES OUVRAGES ORIGINAUX DANS LE PAYSAGE DE L'ÉDITION FRANÇAISE

Les ouvrages centrés sur des synthèses bibliographiques restent assez rares dans le paysage de l'édition française en sciences humaines alors qu'ils sont présents de longue tradition dans les pays d'Amérique du nord et d'Amérique latine. Comme il ne s'agit pas à proprement parler de recherche mais plutôt de capitalisation de la recherche, les chercheurs français, sans doute par manque de temps ou d'intérêt direct professionnel, ne sont pas toujours intéressés par la participation à ce type de publication. Pourtant, ce sont les chercheurs ou experts confirmés ayant une connaissance assez

exhaustive de leur champ qui sont à même de pouvoir rédiger une synthèse avec le moins de difficultés, comme le font les spécialistes qui rédigent les notices des dictionnaires et encyclopédies spécialisées. Il ne s'agit cependant pas d'un travail aisé puisque toute synthèse traduit des choix qui tiennent non seulement à la volonté de l'auteur de délimiter le champ étudié, mais aussi à l'existence des courants théoriques qui sous-tendent les connaissances.

De leur côté, les documentalistes, souvent fort occupés par leurs activités traditionnelles, ne disposent pas des moyens nécessaires pour impulser ce type de publication et leur statut professionnel ne leur confère pas toujours la possibilité de développer des activités qui, pour certains, ne sont pas considérées comme relevant de leurs fonctions et de leur initiative car trop à la frontière d'autres métiers comme ceux de l'édition ou de la recherche.

UN AVENIR POSSIBLE

La critique que l'on peut faire à ces ouvrages est qu'ils sont rapidement considérés comme « dépassés » sur le plan bibliographique. On peut toutefois leur envisager un avenir grâce à l'introduction de nouveaux supports permettant une actualisation plus facile de l'information détenue. Des ouvrages électroniques, avec des bibliographies mises à jour régulièrement, accompagnées des synthèses périodiques, permettraient d'offrir des panoramas de la recherche, analysée sur des thèmes pour lesquels la demande est importante et la production documentaire prolifique.

Ce sont donc des productions dont les documentalistes pourraient avoir l'initiative ou qu'ils pourraient impulser, en associant les chercheurs de leur domaine, car ces ouvrages deviennent indispensables pour avoir une bonne visibilité des productions de la recherche. En effet, comme l'écrit Jean-François Dortier : « *Nombre de domaines scientifiques sont aujourd'hui si spécialisés, si compartimentés, si prolifiques en recherches qu'aucun lecteur – même les spécialistes – n'est à même de couvrir son propre champ. Or, c'est à travers la réalisation de*

6. C'est ainsi qu'est présentée la collection sur le site des éditions La Découverte.

7. *Les jeunes et l'emploi : recherches pluridisciplinaires*. Paris : La Documentation française, 1996. 225 p. Coll. Cahier travail et emploi.

bilans, de synthèses, de surveys et parfois de manuels de référence qu'il est possible de mettre à jour les tendances profondes de la recherche et de dégager ses lignes de force »⁸.

Corinne LESPESSAILLES
documentaliste, Cnam

Madeleine MAILLEBOUIS
Responsable du centre de documentation
sur la formation et le travail, Cnam

BIBLIOGRAPHIE DES OUVRAGES ÉDITÉS DEPUIS 1992

AFPA, CEE, CNAM & INRP (1992). *Les formations en alternance : contributions de la recherche, état des pratiques et étude bibliographique*. Ouvrage présenté et réalisé par Corinne Lespessailles, Madeleine MailleboUIS, Catherine Mathey-Pierre et Isabelle Ritzler. Paris : La Documentation française, 402 p., coll. Recherche en formation continue.

CENTRE INFFO, CNAM & UNIVERSITÉ LILLE III (1994). *Les métiers de la formation : contributions de la recherche, état des pratiques et étude bibliographique*. Ouvrage présenté et réalisé par François Gérard, Corinne Lespessailles, Bernard Liétard, Madeleine MailleboUIS, Françoise Manceaux, Pascale De Rozario et Maria Vasconcellos. Paris : La Documentation française, 319 p., coll. Recherche en formation continue.

AFPA, CENTRE INFFO, CNAM & INETOP (1999). *L'orientation professionnelle des adultes : contributions de la recherche, état des pratiques, étude bibliographique*. Ouvrage présenté et réalisé par Élisabeth Dugué, Laurence Le Bars, Corinne Lespessailles, Madeleine MailleboUIS, Catherine Mathey-Pierre et Rémy Guerrie. Marseille : Céreq, 352 p., coll. des études, n° 73.

BERTON Fabienne, CORREIA Mario, LESPESSAILLES Corinne & MAILLEBOUIS Madeleine (2004). *Initiative individuelle et formation : contributions de la recherche, état des pratiques, étude bibliographique*. Paris : L'Harmattan, 289 p., coll. Logiques sociales / Cahiers du Griot.

KADDOURI Mokhtar, LESPESSAILLES Corinne, MAILLEBOUIS Madeleine & VASCONCELLOS Maria (à paraître). *Identité, travail et formation : contributions de la recherche, état des pratiques, étude bibliographique*. Paris : L'Harmattan.

8. DORTIER Jean-François (2005). « Sciences humaines et sociales : le nouveau marché des idées ». *Sciences humaines*, n° 161, juin, p. 36.

